

29/01/8	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF	Nombre de conseillers en exercice . . . . .	10
Département FINISTERE Commune BRENNILIS	Séance du 24 mars 1998	Nombre de conseillers présents . . . . .	09
		Nombre de suffrages exprimés . . . . .	08

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M R CORRE YVES, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 1997 dressé par M R CORRE YVES, maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés . . . . .		3 615 559,89		324 489,04		3 944 048,93
Opérations de l'exercice. . . . .	2 522 092,12	(55 358,46)	2 154 849,22	3488 513,86	4 676 941,34	4 143 872,32
TOTAUX. . . . .	2 522 092,12	4 274 918,35	2 154 849,22	3 813 002,90	4 676 941,34	8 087 921,25
Résultats de clôture. . . . .		1 752 826,23		1 658 153,68		3 410 979,91
Restes à réaliser. . . . .	2 786 720,92	1 325 569,20	-	-	2 786 720,92	1 325 569,20
TOTAUX CUMULÉS. . . . .	5 308 813,04	5 600 487,55	2 154 849,22	3 813 002,90	2 463 662,26	9 413 490,45
RÉSULTATS DÉFINITIFS . . . . .		2 916 74,51		1 658 153,68		1 949 828,15
<b>COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DES EAUX</b>						
Résultats reportés . . . . .	(0 248,86)			74 202,87		73 954,01
Opérations de l'exercice. . . . .	2 60 571,68	1 473 61,00	1 622 21,47	1 87 010,15	422 793,15	334 381,15
TOTAUX. . . . .	320 820,54	1 473 61,00	1 622 21,47	2 61 213,02	422 793,15	348 335,16
Résultats de clôture. . . . .	173 459,54			98 991,55	74 457,99	
Restes à réaliser. . . . .	115 921,32	2 894 12,00	U.S. 10297,00		126 218,32	2 894 12,00
TOTAUX CUMULÉS. . . . .	436 791,86	4 36 773,00	1 425 18,47	2 61 213,02	549 011,47	637 747,16
RÉSULTATS DÉFINITIFS . . . . .		31,14		88 694,55		88 735,69

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des combilités annexes, les identités de valeurs avec les opérations du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

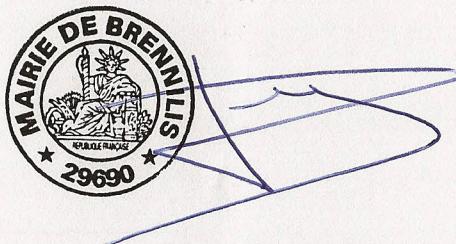
3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

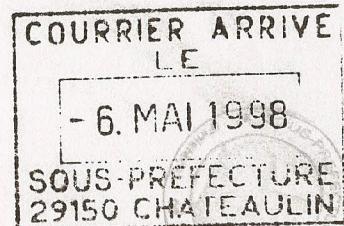
5° \_\_\_\_\_

Ont signé au registre des délibérations : MM MIOSSEC, JAFFRÉ, LAURENT, GRALL, LE MERCIER, DERRIEN  
LE CLOITRE, PAUL

Sceau de la mairie



Pour expédition conforme  
Le président,



(1) Les « dépenses » et les « recettes » doivent être inscrites sur les lignes « opérations de l'exercice » et « restes à réaliser ». Les « déficits » et les « excédents » doivent être inscrits sur les lignes « résultats reportés », « résultats de clôture » et « résultats définitifs ».